



International Fair Trial Day

Le Prix Ebru Timtik 2025 décerné à Ahmed Souab



Né en 1957 dans un quartier ouvrier de Tunis, **Ahmed Souab** s'est élevé d'un milieu modeste pour devenir l'un des juristes les plus respectés de Tunisie. Son engagement militant s'est affirmé dans le contexte de la répression sous Bourguiba et des tensions idéologiques qui agitaient les universités tunisiennes durant les années 1970. Après avoir obtenu des diplômes en droit public à Tunis et à Paris, il est rentré en Tunisie et a entamé une carrière dans la fonction publique, porté par ses convictions plutôt que l'attrait des privilèges, allant jusqu'à démissionner d'un poste au cabinet ministériel en 1991 plutôt que de rejoindre le parti au pouvoir, celui de Ben Ali. Il est ensuite devenu juge au Tribunal administratif de Tunisie, où ses décisions audacieuses et jurisprudentielles ont défié les abus autoritaires et lui ont valu le respect de tous les bords politiques.

Tout au long de sa carrière judiciaire, Souab a défendu sans relâche des personnes ciblées par le régime, notamment des fonctionnaires révoqués pour leurs opinions politiques et des victimes d'injustices institutionnelles. Porté par son sens de l'équité, sa défense s'est étendu même à ses anciens adversaires idéologiques, et ses arrêts continuent d'être aujourd'hui largement étudiés en Tunisie. Après la révolution de 2011, il est devenu une figure incontournable de la société civile tunisienne, collaborant avec les principales organisations de défense des droits humains et les syndicats. Il a cofondé l'Union des magistrats



International Fair Trial Day

administratifs et a exercé un rôle de conseil sur des réformes judiciaires majeures. Malgré ses contributions, il a été maintes fois écarté par les acteurs politiques, mais cela sans jamais renoncer à sa mission de défense des principes démocratiques et juridiques.

Après sa retraite, Souab est devenu avocat et un acerbe critique de la dérive autoritaire sous la présidence de Kaïs Saïed. Il a défendu des dizaines de détenus politiques et de magistrats révoqués, a utilisé sa tribune médiatique pour dénoncer les violations des garanties procédurales, et est resté un défenseur intrépide de la justice. En avril 2025, il a été arrêté et inculpé en vertu des lois antiterroristes pour avoir défendu publiquement l'indépendance de la justice. Son emprisonnement a suscité une vague d'indignation, à la mesure du profond respect qu'il inspire à travers la société tunisienne. Dans sa dernière intervention médiatique avant son arrestation, il déclarait : « Je défendrai l'État de droit jusqu'à ma mort » — une déclaration aujourd'hui reprise en chœur par ceux et celles qui s'opposent à l'autoritarisme en Tunisie.

Extraits de la décision du Jury du Prix Ebru Timtik 2025

« En tant que membres du jury, nous sommes honoré-es d'avoir été investi-es de la responsabilité de désigner le lauréat ou la lauréate du Prix Ebru Timtik 2025. Nous exprimons notre sincère gratitude au Comité de pilotage pour cette opportunité.

Nous voyons notre participation à ce processus comme une responsabilité profonde — une occasion de rendre hommage à l'héritage d'Ebru Timtik, dont le courage, la résistance et la quête inébranlable de justice continuent d'inspirer les défenseur-es des droits humains à travers le monde. Par ce prix, nous espérons contribuer à préserver sa mémoire et à faire avancer les valeurs pour lesquelles elle a vécu et est morte. »

Le processus de sélection

« Le jury s'est réuni à deux reprises en 2025. Chaque juré-e a souligné la difficulté de la décision, saluant le courage remarquable et la position forte et inchangée des quatre candidat-es, tous et toutes incarnant l'esprit du prix et méritant amplement d'être reconnu-es. Toutefois, après des délibérations approfondies, chaque juré-e a identifié un ou deux candidat-es qui se démarquaient, en expliquant les raisons de leur choix.

Au fil des discussions, le nom d'un-e des candidat-es s'est imposé comme choix consensuel. À l'issue des présentations et des délibérations, le jury a pris une décision unanime. »

« Ahmed Souab a exercé comme juge pendant de nombreuses années, rendant des décisions audacieuses et indépendantes qui ont marqué durablement l'histoire juridique du pays. Sa jurisprudence a permis au tribunal administratif de se distinguer comme une rare institution d'intégrité durant les longues années de dictature. Contrairement à bien d'autres, Ahmed Souab s'est rangé du côté du peuple lors de la révolution de 2011 et a accueilli favorablement la transition démocratique, devenant un allié essentiel de la société civile tunisienne dynamique.

Par la suite, en tant qu'avocat, Souab a plaidé des affaires emblématiques en défense des personnes marginalisées et persécutées. Il a représenté, à titre bénévole, les familles des martyrs et blessés de la révolution, longtemps privées de reconnaissance et de réparation. Il fut l'un des premiers à défendre les prisonniers politiques après le coup de force du président Saïed en 2021, puis a représenté la majorité des 60 magistrats arbitrairement



International Fair Trial Day

révoqués par décret présidentiel en juin 2022 — révocations qu'il a publiquement dénoncé comme une atteinte grave à l'indépendance de la justice et un tournant ayant permis l'utilisation systématique du pouvoir judiciaire pour réprimer les voix dissidentes.

Ahmed Souab est l'un des avocats qui a le plus fermement dénoncé l'instrumentalisation de la justice et le déni de l'application des garanties d'un procès équitable dans des affaires à motivation politique — notamment dans le dossier dit « du complot », une affaire montée de toutes pièces, marquée par de graves violations des droits procéduraux. Me Souab a publiquement contesté le manque d'indépendance de la justice, critiquant en particulier la soumission de la présidence de la cour aux pressions de l'exécutif. En conséquence, il se retrouve aujourd'hui derrière les barreaux et fait face à des lourdes charges liées au terrorisme et est exposé à de graves risques personnels.

Au-delà de son activité juridique, Me Souab est également un reconnu expert en matière juridique et une figure médiatique influente en Tunisie. Par ses interventions régulières, il a inlassablement défendu l'indépendance de la justice, l'État de droit et les libertés fondamentales — des valeurs pour lesquelles il est aujourd'hui persécuté. »

« Comme nous l'avons indiqué dès le départ, choisir un·e seul·e lauréat·e parmi ces quatre personnalités — toutes ayant consacré leur vie à lutter contre l'injustice, défendre les droits humains et garantir le droit à un procès équitable, souvent au prix de lourds sacrifices personnels — fut une tâche extrêmement difficile.

Néanmoins, le jury a estimé que l'affaire dit « du complot » en cours en Tunisie, visant à faire taire la société civile et à démanteler l'indépendance judiciaire, mérite une attention internationale urgente. Dans ce contexte, il nous paraît essentiel de reconnaître Ahmed Souab, un homme dont toute la carrière a été consacrée à la justice et à la défense des droits humains.

Depuis ses années de magistrature, au cours desquelles il a rendu, pendant la dictature, des arrêts historiques en défense du principe de la légalité, jusqu'à son activité actuelle d'avocat, défendant les prisonniers politiques et les magistrats révoqués, Me Souab n'a jamais renié ses valeurs. Malgré une persécution politique constante, les menaces, et désormais l'emprisonnement, il continue de s'exprimer avec intégrité et courage.

Nous décernons à l'unanimité le Prix Ebru Timtik 2025 à Ahmed Souab — non seulement pour saluer une vie entière consacrée à l'État de droit et au procès équitable, mais aussi parce que sa situation actuelle exige une solidarité internationale urgente et une visibilité accrue. »

Conclusion

« Ahmed Souab est détenu depuis le 21 avril 2025, poursuivi pour des accusations présumées de terrorisme après avoir publiquement dénoncé l'effondrement de l'indépendance judiciaire sous le régime du président Kaïs Saïed.

En lui attribuant le Prix Ebru Timtik, le jury souhaite également rendre hommage à l'ensemble des autres candidat·es et, plus largement, à toutes les avocates, tous les avocats, juges et défenseur·es des droits humains dans le monde confronté·es à la prison, au harcèlement judiciaire, aux représailles professionnelles ou à d'autres formes de persécution du fait de leur engagement pour la défense des droits et des libertés fondamentales.



International Fair Trial Day

Nous dédions ce prix à toutes celles et ceux qui, comme Ebru Timtik l'eut fait, continuent de résister à l'injustice au nom de la vérité, de la dignité et de la justice.

Avec respect et solidarité,

Le Jury du Prix Ebru Timtik 2025 »

Neri Javier Colmenares – Avocat, Conseiller présidentiel aux droits de l'homme (2023–2025), Membre du Conseil de l'Institut des droits humains de Barreau des Philippines, Vice-président de la Confédération des avocats d'Asie-Pacifique (COLAP), Membre de l'Association du barreau international (IBA), Philippines

Dr. Gülşah Kurt – Universitaire en droit pénal, défenseure des droits humains, Turquie

Giuseppe Acconcia – Politologue, Université de Padoue, Italie

Fida Hammami – Conseillère en recherche et plaidoyer, Amnesty International, Tunisie

Mahienour El Massry – Avocate spécialisée en droits humains, Égypte